

Nouvelle Région des États-Unis et du Canada

Dans un décret daté du 19 mars 2024, le Prélat de l'Opus Dei a établi la nouvelle Région des États-Unis et du Canada.

19 mars 2024

Comme l'expliquait le Prélat de l'Opus Dei, Monseigneur Fernando Ocáriz, dans une lettre en date du 30 janvier 2021, une étude en cours a été menée concernant les circonscriptions de la Prélature, dans

le but de stimuler et de coordonner ses entreprises apostoliques. Une partie de ce projet consiste à réduire le nombre de structures organisationnelles et gouvernementales, pour favoriser une plus grande efficacité, agilité et fécondité dans le travail apostolique et porter davantage attention au soin des personnes.

Dans cette optique, le Prélat a émis un décret le 19 mars 2024, réorganisant les circonscriptions des États-Unis et du Canada en les fusionnant en une seule nouvelle Région et en fermant la Délégation du Centre des États-Unis et la Délégation de la Californie. Les territoires composant originellement les deux délégations ainsi que toutes les opérations précédemment gérées par elles sont maintenant intégrés et centralisés sous la direction du siège régional.

Le Vicaire régional des États-Unis et du Canada est l'abbé Javier del Castillo. Il dirigera l'activité de la Prélature dans les deux pays avec l'aide de deux conseils directeurs, le Conseil régional pour les femmes et la Commission régionale pour les hommes.

Le siège principal de la Région des États-Unis et du Canada est à New York. Le Conseil régional a un deuxième bureau à Montréal, où se trouvait jusqu'à présent le siège du Conseil régional du Canada.

La nouvelle Région des États-Unis et du Canada comprend les treize provinces et territoires canadiens, ainsi que les cinquante États et le district de Columbia des États-Unis.

.....

dev.opusdei.org/fr-ca/article/nouvelle-
region-des-etats-unis-et-du-canada/ (7
août 2025)